



Organigramme & Comités internes



22/04/2021



I. Organigramme – Vue fonctionnelle simplifiée

Conseil

Comité de Direction

Thierry Flamand (TF)
Président

Valérie Scheepers (VS)
Membre

Yves Baustert (YB)
Membre

Michèle Osweiler (MO)
Secrétaire du comité

Département **Non-Vie & Réassurance** (VS)

Octroi d'agrément, changement de plan d'activité, changement d'actionnariat, retrait d'agrément

Contrôle Sur Place et sur Pièces

Reporting, statistiques, étude, analyse des risques et de la solvabilité

Modèle interne

Département **Vie & Fonds de pension** (YB)

Octroi d'agrément, changement de plan d'activité, changement d'actionnariat, retrait d'agrément

Contrôle Sur Place et sur Pièces

Reporting, statistiques, étude, analyse des risques et de la solvabilité

Contrôle des notes techniques et des règles d'investissements pour les produits en unités de compte

Département **Distribution** (MO)

Octroi d'agrément, changement de plan d'activité, changement d'actionnariat, retrait d'agrément et gestion du registre

Contrôle Sur Place et sur Pièces

Reporting, statistiques, étude, et analyse des risques

Contrôle de la formation continue des distributeurs

Département « **Professionnel du Secteur des Assurances** » (TF)

Octroi d'agrément, changement de plan d'activité, changement d'actionnariat, retrait d'agrément

Contrôle Sur Place et sur Pièces

Reporting, statistiques, étude, et analyse des risques

Services généraux et transversaux (TF)

Administration générale

Affaires Juridiques

Systèmes d'information

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Contrôle des règles de Conduite

II. Comités internes

Comité des dispenses

Ce comité est composé des membres du Comité de Direction et de la responsable de la Distribution.

Comité des plaintes


Les membres sont désignés par le Comité de Direction parmi les agents du CAA pour une durée de 3 ans.

Comité juridique ad hoc

Les membres sont désignés par le Comité de Direction parmi les agents du CAA en fonction de la nature des textes et des expertises requises.

Comité Consultatif de Conformité Réglementaire

Les membres sont désignés par le Comité de Direction parmi les agents du CAA pour une durée de 3 ans.



7, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
T. +352 22 69 11-1
F. +352 22 69 10
caa@caa.lu

www.caa.lu

 **COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES**



 **COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES**